

Le 8 février, la Tunisie, en tant que président du groupe arabe, demanda - avec le soutien de l'OLP - la tenue d'un débat sur la violence persistante dans les territoires occupés. Dans son intervention, le Canada réitéra qu'il appuyait résolument le droit d'Israël à la sécurité et à la reconnaissance, et que c'étaient justement les valeurs communes sur lesquelles reposent depuis toujours ses liens avec l'État d'Israël qui le poussaient à exprimer sa profonde préoccupation face aux violations répétées des droits humains des Palestiniens dans les territoires occupés. Après une série de longues négociations, le ton du projet de résolution du groupe arabe fut considérablement adouci, dans l'espoir d'en arriver à un consensus. Même si 14 pays ont voté en faveur de la résolution (y compris le Canada), celle-ci fut rejetée en raison du veto des États-Unis.

Le 8 février, malgré les nombreuses allégations et contre-allégations de violation des accords de cessez-le-feu entre l'Iran et l'Iraq, le mandat du Groupe d'observateurs militaires des Nations Unies pour l'Iran et l'Iraq fut reconduit jusqu'au 30 septembre.

Devant l'escalade des hostilités au Liban, le Conseil se réunit en séance informelle le 31 mars pour passer la situation en revue. Le président (l'ambassadrice Diallo du Sénégal) fit au nom du Conseil une déclaration dans laquelle elle encourageait et appuyait tous les efforts en cours pour trouver une solution pacifique à la crise libanaise et demandait instamment à toutes les parties de mettre un terme aux affrontements, de réagir positivement aux appels en faveur d'un cessez-le-feu efficace et d'éviter toute action qui puisse ajouter aux tensions.

La question du conflit qui dure en Afghanistan fut portée à l'attention du Conseil en mars à la demande du gouvernement afghan, qui accusa le Pakistan de s'ingérer dans ses affaires internes. Au moment du débat, en avril, le Canada réaffirma son soutien des efforts déployés par le Secrétaire général pour promouvoir une solution politique au différend, ainsi que de l'aide humanitaire fournie aux réfugiés afghans.

En résumé, les trois premiers mois du mandat du Canada ont été fertiles en activités et pleins de défis. Nous sommes très encouragés par le sentiment de coopération constructive qui anime le Conseil. Les cinq membres permanents ont fait montre d'un esprit de solidarité peu commun dans plus d'un dossier, et tout particulièrement sur la question de la Namibie. Des divergences considérables subsistent, notamment en ce qui concerne le Moyen-Orient, mais les débats sont moins acrimonieux que par le passé. Nous restons préoccupés par la présence des blocs de négociation